

La pastorale des écoles catholiques



DIOCESE OF
LONDON

**Comité du Groupe de travail -- Lignes directrices sur les
relations entre la paroisse et l'école**



DIOCESE OF
LONDON
OFFICE OF THE BISHOP

1070 WATERLOO STREET
LONDON, ONTARIO N6A 3Y2
CANADA
519-433-0658
FAX: 519-266-4353

9 septembre 2017

Chers frères et sœurs dans le Christ,

La « Famille de paroisses », modèle que nous avons récemment adopté pour nos paroisses, va mettre l'accent sur notre mission d'évangélisation. Au moment de mettre en œuvre ce modèle, il nous faut examiner sérieusement de quelle façon nous allons continuer de fournir des services pastoraux à nos écoles catholiques et collaborer avec elles à cette mission.

Le travail d'évangélisation, souligne le pape François, exige que l'Église adopte des stratégies pastorales adéquates:

La pastorale en terme missionnaire exige d'abandonner le confortable critère pastoral du « on a toujours fait comme ça ». J'invite chacun à être audacieux et créatif dans ce devoir de repenser les objectifs, les structures, le style et les méthodes évangélisatrices de leurs propres communautés. (*Evangelii Gaudium*, 33)

Conscient de l'urgence qu'il y a aujourd'hui à « être audacieux et créatif », j'ai mis sur pied un comité d'étude sur les relations que nous voulons cultiver entre les Familles de paroisses et nos écoles catholiques.

Cette approche se fonde sur le partenariat foyer-école-paroisse. Chacun des partenaires a un rôle important à jouer dans l'éducation de l'enfant et dans la transmission à l'enfant de notre foi catholique. Vu les défis de l'évangélisation dans une société très sécularisée, les partenaires se doivent de collaborer.

En formant ce comité, je voulais entendre la voix des différents partenaires. Le comité comprenait : des parents, des représentants des six conseils scolaires, anglophones et francophones, qui se trouvent dans le diocèse (directeurs, surintendants, directeurs et directrices d'école, enseignantes et enseignants et responsables de la pastorale) et des représentants du diocèse et des doyennés (curés, employés diocésains et ministres ecclésiaux laïques). M. Dan Parr, directeur de l'Éducation pour le conseil scolaire du district catholique de St. Clair, et le père John Comiskey, vicaire général et modérateur de la curie diocésaine, en ont été les coprésidents.

Le comité a voulu entendre les vicaires épiscopaux et les directeurs de l'Éducation, et il a remis son rapport à notre Groupe de travail et au Conseil presbytéral. Sur la base de leurs recommandations, j'ai approuvé le document ci-joint pour qu'on s'en serve dans le diocèse: il s'intitule *La pastorale des écoles catholiques. Lignes directrices sur les relations entre la paroisse et l'école*.

Ces lignes directrices reflètent les principes qui sont au cœur de notre ministère. Elles nous fournissent une feuille de route pour la pastorale dans nos écoles, des pratiques exemplaires et les outils nécessaires à ce travail. Puisse l'Esprit Saint nous guider dans ce ministère et nous pousser à annoncer l'Évangile avec un regain d'audace, d'énergie et de courage.

Sincèrement uni à vous dans le Christ,

+ Ronald Fabbro, C.S.B.

Mgr Ronald Fabbro, C.S.B.
Évêque de London

Table des matières

Introduction	3
<i>Un avenir riche de possibilités et d'espérance</i>	3
<i>Tenir les promesses de notre baptême</i>	4
<i>Comprendre ses rôles et ses responsabilités respectifs</i>	4
<i>Les rôles et les responsabilités</i>	5
I. La collaboration foyer-école-paroisse.....	8
A. Les parents, partenaires dans la foi, sont les premiers éducateurs	8
B. La collaboration entre l'école et la paroisse	9
C. Les partenaires dans l'éducation catholique	11
II. Les visites en classe de l'équipe paroissiale.....	14
III. La prière et la liturgie à l'école	16
IV. La préparation aux sacrements.....	19
V. Justice sociale et engagement caritatif	23
VI. Le leadership de l'aumônerie.....	26
Annexe I: De solides familles catholiques.....	29
Annexe II: Grille de planification de l'année scolaire.....	30
Annexe III – Fiche de planification liturgique – La Messe	33
Annexe IV – Fiche de planification liturgique -- La Liturgie de la Parole.....	36
Annexe V – Les lecteurs laïques	39
Annexe VI – Les ministres extraordinaires de la Sainte Communion:	41
Annexe VII – Lignes directrices pour les chapelles d'école (Diocèse de London).....	42
Annexe VIII – Ressources	45

Introduction

Un avenir riche de possibilités et d'espérance

Nous nous trouvons parfois dans une conjoncture où nous comprenons que « nous ne pouvons pas continuer de faire les choses comme nous les avons toujours faites ». Dans l'histoire de l'Église, plusieurs de nos leaders dans la foi y ont vu l'occasion de faire le point sur ses pratiques, de reconnaître et de célébrer les dons des membres de la communauté et de discerner la route à emprunter.

Au fil des années, bien des personnes, laïques et ordonnées, ont beaucoup travaillé à construire et à promouvoir l'éducation catholique. Elles se sont efforcées de cultiver une collaboration harmonieuse entre le foyer, l'école et la paroisse. Ce partenariat a parfois connu des ratés, il faut le reconnaître. Par ailleurs, de moins en moins de gens s'engagent activement dans la vie paroissiale si bien que, dans certains cas, si ce n'était de nos écoles, des enfants et des familles n'auraient aucun contact avec la foi. Dans leur travail, nos paroisses et nos communautés scolaires ont été incitées à mettre l'accent sur deux grands principes pastoraux : l'école catholique fait partie intégrante de la mission de l'Église, et l'école catholique est en rapport avec l'église locale (Mulligan, 132). L'exemple de ces hommes et de ces femmes nous montre que nous avons déjà relevé ce genre de défi : celui de construire et de reconstruire pour nous adapter à l'évolution de la société, mais toujours en découvrant de nouvelles façons de transmettre et de cultiver l'héritage qui vous vient de Jésus Christ.

L'évolution de la situation dans le diocèse de London nous incite toutes et tous, y compris celles et ceux qui sont engagés dans l'éducation catholique, à examiner la réalité actuelle, à valoriser les liens entre le foyer, l'école et la paroisse, à reconnaître les dons de l'autre, et à discerner les meilleures pratiques pour l'avenir.

Le Groupe de travail sur la réorganisation du ministère pastoral et des services diocésains a été institué par Mgr Fabbro. Ce Groupe de travail a créé notre Comité pour examiner les rapports entre les écoles catholiques et les Familles de paroisses. Notre Comité est formé de parents et de personnes au service des conseils scolaires (administrateurs/trices, surintendant-e-s, enseignant-e-s, responsables de la pastorale) et du diocèse (curés, membres du personnel diocésain, ministres laïcs). Notre Comité a reçu les réactions des vicaires épiscopaux du diocèse de London et celles des six directeurs ou directrices de l'Éducation dont les conseils se trouvent dans le diocèse.

La communication a le pouvoir de créer des ponts, de favoriser la rencontre et l'inclusion, enrichissant ainsi la société. Comme il est beau de voir des personnes engagées à choisir avec soin des paroles et des gestes pour dépasser les incompréhensions, guérir la mémoire blessée et construire la paix et l'harmonie. Les paroles peuvent jeter des ponts entre les personnes, les familles, les groupes sociaux, les peuples (...) Que les paroles et les actions soient donc telles qu'elles nous aident à sortir des cercles vicieux des condamnations et des vengeances... La parole du chrétien, au contraire, se propose de faire grandir la communion et....

Je voudrais donc inviter toutes les personnes de bonne volonté à redécouvrir le pouvoir de la miséricorde de guérir les relations déchirées, et de ramener la paix et l'harmonie entre les familles et dans les communautés.

Le pape François, « Communication et miséricorde : une rencontre féconde », 3-4

Par ailleurs, notre comité a conscience de s'acquitter de son mandat pendant le Jubilé extraordinaire de la miséricorde, promulgué par notre Saint-Père, le pape François. Son appel à réfléchir à l'amour miséricordieux du Seigneur et à imprégner de miséricorde toutes nos relations nous guide dans notre discernement et sert même de fondement à tout ce que nous proposons pour que nous, le peuple de Dieu, collaborions à l'annonce de la Bonne Nouvelle au monde d'aujourd'hui.

Tenir les promesses de notre baptême

Les principes qui orientent ce partenariat

Dans [L'école catholique au seuil du niveau millénaire](#), la Congrégation pour l'éducation catholique met en relief les relations entre l'école catholique et l'Église. Ces relations confèrent à l'école catholique sa mission et ses caractéristiques particulières. Pour que ces relations favorisent la croissance et la communion entre l'école et la paroisse, elles doivent respecter certains principes:

- la solidarité: entre partenaires dans la transmission de la foi, le rapport fonctionne au mieux quand nous comprenons que nous avons besoin les uns des autres;
- le respect mutuel : du rôle et de la vocation de l'une et l'autre;
- la subsidiarité: que chaque groupe/entité ait la liberté et les moyens de réaliser ce qu'il peut le mieux faire de lui-même, sans que son activité soit accaparée par une entité supérieure ou une instance supérieure de l'entité dirigeante. Autrement dit, « n'accaparez pas ce que les autres peuvent très bien faire eux-mêmes » (Cummings, 5);
- la collaboration et la communication: dans le travail entre la paroisse et l'école, l'équipe paroissiale et le personnel de l'école doivent travailler en partenariat à définir leurs rapports.

Ces principes devraient faire tomber les barrières qui pourraient exister entre les partenaires; afin que l'amour chrétien inspire cette collaboration, il sera bon de se rappeler une maxime qu'avait coutume de citer saint Jean XXIII:

Pour l'essentiel, l'unité; pour ce qui n'est pas essentiel, la liberté; et en toutes choses, la charité.

Comprendre ses rôles et ses responsabilités respectifs

Les rapports entre le curé, l'équipe pastorale et la directrice ou le directeur de l'école catholique

Un document publié par l'OCSTA (Ontario Catholic School Trustees' Association) et intitulé « *Bridge Builders* » qualifie la relation entre le curé de la paroisse et la directrice ou le directeur de l'école catholique de:

... essentielle parce qu'elle peut largement contribuer à instituer une cohésion dynamique d'intérêt commun dans l'éducation de l'élève. En lien avec les parents des élèves et les enseignant-e-s, le curé et la directrice ou le directeur de l'école assurent la complémentarité de la croissance pédagogique totale de l'enfant dans un milieu catholique (OCSTA, 1).

Les auteurs de *Bridge Builders* font écho à l'Assemblée des évêques catholiques de l'Ontario dans *Fulfilling the Promise* quand ils ajoutent : « le leadership des administrateurs scolaires catholiques devrait se caractériser par un profond engagement pour l'évangélisation et l'éducation permanente de la foi » et par « une ouverture à la collaboration avec le clergé » (*Ibid.*, 3).

Les curés collaborent avec une équipe paroissiale (vicaires, diacres, ministres laïcs, administrateurs). Les relations entre la paroisse et l'école catholique doivent donc inclure aussi l'équipe paroissiale.

Les rôles et les responsabilités

La directrice ou le directeur

Dans nos écoles catholiques, les directeurs sont nos « leaders dans la foi » et ils ont la responsabilité de veiller à ce que la foi catholique se retrouve dans les éléments du programme d'enseignement et se reflète dans le milieu scolaire. En outre, responsable de tous aspects de la gestion et de l'organisation de l'école, le directeur ou la directrice supervise l'instruction et l'épanouissement des élèves conformément aux attentes de la Province et aux politiques/procédures du conseil scolaire. Ce qui se fait en :

- réservant le temps nécessaire à l'enseignement du programme de religion;
- veillant à ce que soient enseignés les programmes prescrits en Religion et Vie familiale;
- offrant aux enseignant-e-s des occasions de perfectionnement et en prévoyant les ressources nécessaires à la planification des programmes d'enseignement religieux;
- veillant à l'intégration de l'enseignement catholique au programme des études;
- épaulant les communautés scolaires qui se trouvent dans une situation délicate ou difficile;
- promouvant et en entretenant un bon réseau de communication avec divers intervenants, en particulier, les parents, le curé et les membres de l'équipe paroissiale;
- aidant à coordonner les responsabilités de la paroisse et de l'école dans la préparation des élèves à la réception de la Première Réconciliation, de la Première Communion et de la Confirmation;
- facilitant les rapports entre la paroisse et l'école par le partage de pratiques efficaces et de ressources en enseignement religieux; et en
- invitant les parents à approfondir leur engagement dans la communauté paroissiale et dans ses activités sociales et ecclésiales.

(cf. Institute for Catholic Education, 10)

L'enseignante ou l'enseignant

En vivant leurs promesses baptismales, tous les enseignant-e-s sont appelés à témoigner de la foi. À l'école catholique, le premier rôle de l'enseignant-e, du fait de sa vocation, c'est « ... la transmission des connaissances relatives à la foi. Son deuxième rôle consiste à appuyer les efforts catéchétiques de la paroisse et de la famille » (*Ibid.*, 11).

Les enseignant-e-s enseignent et transmettent la foi aux élèves en:

- enseignant tous les aspects du programme approuvé de Religion et Vie familiale;
- enseignant non seulement le contenu de la foi, mais ses rapports avec la vie des élèves;
- s'exprimant avec intégrité au nom de la communauté croyante dans la fidélité à l'enseignement de l'Église et au message de l'Évangile;
- appuyant et en accompagnant les jeunes dans leur foi alors qu'ils s'efforcent de comprendre la valeur du christianisme et de l'intégrer à leur quotidien;
- favorisant leur formation morale chrétienne (formation de la conscience);
- témoignant du message évangélique dans les relations qu'ils ont avec chaque élève; et en

- participant à la vie sacramentelle de l’Église, notamment à l’Eucharistie dominicale, et à la vie de la paroisse (*Ibid.*, 11).

Le curé

Le curé accomplit une partie importante de son ministère quand il s’emploie à tisser des liens de coopération et d’amitié avec tous les membres de la communauté scolaire : directeur ou directrice, enseignant-e-s, élèves, parents et personnel de soutien en:

- soutenant la directrice ou le directeur dans la direction spirituelle de l’école;
- offrant une orientation et un soutien spirituels et religieux qui aident le personnel et les élèves à grandir dans leur intelligence de la foi et dans leur engagement de croyant-e-s;
- appuyant les enseignant-e-s dans l’éducation de la foi des enfants et des jeunes par le partage de ressources, de connaissances et d’expertise;
- participant aux classes d’enseignement religieux pour faire le lien entre les éléments du programme et l’Évangile (par ex., les lectures à la messe du dimanche), ce qui contribue au développement de la foi des enfants et des jeunes en milieu scolaire;
- offrant au personnel et aux élèves l’occasion de participer comme communauté croyante à des célébrations liturgiques, dont la messe, et à d’autres formes de prière et de dévotion;
- encourageant un effort collégial des parents, des catéchètes paroissiaux et des enseignant-e-s pour préparer les enfants à la réception des sacrements de la Réconciliation, de l’Eucharistie et de la Confirmation; et en
- créant des occasions d’évangélisation continue des parents et des enseignant-e-s, qui les soutiennent dans leur rôle d’éducateurs religieux et de témoins de la foi (*Ibid.*, 8-9).

Les membres de l’équipe paroissiale

Sous l’autorité et la direction du curé, les membres de l’équipe paroissiale (ministres laïcs, vicaires, diacres, séminaristes et administrateurs) collaborent avec les communautés scolaires à soutenir la formation de la foi des élèves. Les membres de l’équipe s’emploient aussi à créer un lien de communauté et d’amitié.

Les membres de l’équipe paroissiale peuvent aider le curé en:

- collaborant avec les écoles à préparer les élèves à la réception des Sacrements de l’initiation chrétienne (voir les notes sur la visite pastorale et la préparation aux sacrements); et
- (si on les y invite) en animant des retraites scolaires, en participant à des échanges pendant les heures de classe, en aidant à préparer et à célébrer la liturgie, et en représentant la paroisse aux assemblées de l’école (*Ibid.*, 9).

Les leaders paroissiaux et les laïcs

Les paroissiennes et les paroissiens appuient cette relation de collaboration en:

- priant pour celles et ceux qui enseignent aux enfants et aux jeunes de notre collectivité;
- témoignant devant le monde de leur foi catholique par un mode de vie bien intégré; et en
- donnant de leur temps, de leurs talents et de leurs ressources pour soutenir le développement de la foi des enfants et des jeunes (*Ibid.*, 9).

Les responsables de la pastorale et les aumôniers universitaires

Le ou la responsable de la pastorale à l'école secondaire exerce son ministère pour toute la communauté scolaire relevant de son mandat. Sa fonction est de nature ecclésiale et elle se coule dans le cadre pédagogique dans lequel elle s'exerce. Les responsables de la pastorale exercent un ministère de coordination et d'orientation en réagissant dans la foi aux besoins de chaque personne (élève ou membre du personnel) et au bien commun de l'école. À ce titre, ils mettent en œuvre la lettre pastorale de l'Assemblée des évêques catholiques de l'Ontario (AÉCO) sur l'aumônerie (2009). Notamment, ils:

- témoignent d'un service exercé par amour du Christ en proposant, dans leurs paroles et leurs actions, une interprétation des enseignements de l'Église catholique;
- cherchent à accroître la vie de foi chrétienne de toutes et de tous en invitant les autres, par leur parole et leur exemple, à témoigner de leur foi;
- répondent aux différents besoins des jeunes et du personnel en matière de foi;
- rassemblent la communauté dans la fraternité, la prière et le culte, et dans la catéchèse; et ils
- favorisent le développement de la communauté scolaire dans le sens du catholicisme en invitant ses membres à participer de façon responsable à la mission et au ministère de l'Église.

(cf. AÉCO, 2009)

Les coordonnateurs/coordonnatrices et les consultant-e-s

Dans chaque conseil scolaire, une personne se voit confier la responsabilité de soutenir les enseignant-e-s en leur fournissant les ressources, les renseignements, les connaissances et l'orientation nécessaires pour répondre aux attentes du programme d'Enseignement religieux et de Vie familiale. Ces personnes collaborent entre elles, avec les communautés croyantes et d'autres organisations professionnelles (par ex., l'*Institute for Catholic Education*, la *Catholic Curriculum Corporation*) à préparer des ressources ou des activités de perfectionnement, et on leur demande parfois de collaborer à l'élaboration des programmes.

En collaboration avec les enseignant-e-s, elles incorporent et promeuvent les meilleures pratiques pédagogiques et l'emploi des ressources nécessaires à l'enseignement du programme approuvé par l'AÉCO.

I. La collaboration foyer-école-paroisse

A. Les parents, partenaires dans la foi, sont les premiers éducateurs

Le *Catéchisme de l'Église catholique* et le Code de droit canonique rappellent aux parents la responsabilité qu'ils ont d'élever leurs enfants dans la foi. En fait, on présente les parents comme les premiers et les principaux éducateurs de la foi de leurs enfants (cf. *Catéchisme*, 1653). Cet appel à être les premiers éducateurs rappelle aux parents le devoir qu'ils ont de transmettre la foi. Ils le font d'abord et avant tout en donnant l'exemple de bonnes habitudes et en témoignant de leur foi. En continuant de grandir dans la foi et en participant à la vie sacramentelle de la communauté croyante (l'Église), les parents donnent l'exemple à leurs enfants.

Le père James Mulligan examine la façon dont des catholiques peuvent en arriver à égarer leur foi et à oublier le devoir qu'ils ont de la transmettre. Ce peut être le cas notamment de parents dont les enfants fréquentent l'école catholique. Mulligan formule un espoir à ce sujet en évoquant ce qu'il appelle « l'option de foi » des familles :

L'option de foi devient exactement cela – une option parmi plusieurs autres. Mais je pense que la foi demeure une option. Ce rayon de foi, c'est la grâce : la présence aimante d'un Dieu obstiné qui ne nous abandonne pas. Je vois dans ce rayon de foi un premier pas, la possibilité d'être présent aux catholiques sécularisés, dans le monde de l'enseignement catholique. (Mulligan, 11-12)

Cette présence doit comporter une invitation faite aux parents de s'approprier davantage leur foi, d'en découvrir le sens et la richesse et, troisièmement, ce qui est peut-être le plus important, elle doit garantir aux parents l'hospitalité qui leur sera réservée dans l'Église et à la table du Seigneur, chaque dimanche (*Ibid.*, 12).

Si les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants, ils ne sont pas les seuls. En disant qu'ils sont les premiers, on laisse entendre qu'il y en a d'autres, une communauté prête à intervenir : les parrains de l'enfant, la famille, l'ensemble de la communauté croyante, y compris l'équipe pastorale de la paroisse et les enseignant-e-s à l'école catholique.

Des pratiques exemplaires

- a. Le mouvement « Strong Catholic Families » (SCF): que les SCF, ou peut-être le conseil des parents en partenariat avec la paroisse développe un plan stratégique SCF, fondé sur les quatre E : Évoquer, Envisager, Équiper et Évoluer. (voir l'Annexe I: De solides familles catholiques);
- b. L'engagement des parents dans la préparation aux sacrements : les paroisses devraient planifier, et le personnel de l'école favoriser la participation la plus profonde possible des parents à la préparation sacramentelle de leurs enfants;
- c. L'Église devrait tirer le plus grand parti possible de la préparation sacramentelle des enfants afin de reprendre contact avec les parents qui se sont éloignés de l'Église;
- d. Les paroisses et les écoles cherchent des façons de promouvoir la catéchèse des adultes, car si Jésus a appelé à lui les petits enfants, il passait son temps à prêcher aux adultes;
- e. Les paroisses fournissent des ressources aux familles, au moment du baptême, pour encourager la pratique rituelle de la prière du matin, de la prière avant les repas et de la prière du soir;

- f. Les éducatrices et les éducateurs catholiques et les communautés paroissiales tendent constamment la main aux familles à travers des gestes de charité, de compassion et de miséricorde;
- g. Les paroisses distribuent des ressources/renseignements fournis par les conseils scolaires catholiques pour promouvoir l'enseignement catholique aux familles dont certains membres ont été baptisés récemment;
- h. La paroisse et l'école rejoignent les nouveaux parents pour les féliciter de la naissance d'un enfant et leur offrir leur appui;
- i. Les paroisses offrent l'option d'une Liturgie de la Parole pour enfants;
- j. Les paroisses et les écoles invitent les familles à participer régulièrement à la vie sacramentelle de l'Église;
- k. Les paroisses et les écoles promeuvent les sacramentaux à la maison : par exemple, les crucifix, les couronnes de l'Avent, la crèche de Noël; et,
- l. Après la réception des Sacrements de l'initiation et de la Réconciliation, les paroisses, en collaboration avec les écoles, favorisent une période de *mystagogie*. Le père James Mulligan fait allusion dans son livre à des événements qui peuvent survenir au fil de l'année liturgique / scolaire et qui ont pour but d'entretenir ce lien. Par exemple:
 - Les élèves de 3^e année et leurs parents sont invités à la messe du dimanche pour la distribution et la bénédiction de chapelets;
 - Bénédiction et distribution de Nouveaux Testaments aux élèves de 4^e année;
 - Travail avec le programme de religion en 4^e année pour distribuer des ressources sur l'Avent aux enfants et à leurs familles; et
 - Offre de retraites aux élèves de 5^e et 6^e années.

Quel que soit l'événement, l'Église devrait réfléchir à des occasions spéciales où les enfants et leurs familles seront régulièrement invités à s'approprier davantage leur foi. Il semble plus probable que les parents le feront si leurs enfants sont constamment invités et mis en vedette lors de la célébration dominicale de l'Eucharistie. Les enfants voudront être là avec leurs amis, que ce soit à l'église ou ailleurs.

Avant même que les enfants n'aillent à l'école, les écoles catholiques peuvent donner un appui aux parents. Par exemple, les conseils scolaires pourraient offrir un programme d'une journée où les parents, en plus d'inscrire leur enfant à l'école, recevraient un aperçu complet de ce qu'est la communauté scolaire catholique. Dans certains cas, les membres de l'équipe paroissiale assisteraient à cet événement. Les parents seraient informés de l'heure des messes et des services offerts par la communauté paroissiale (ainsi, le Conseil scolaire catholique St. Clair offre le programme *Kinderstart*).

B. Collaboration entre la paroisse et l'école

Il est bon que les paroisses et les communautés scolaires s'offrent les unes aux autres un ministère de présence afin que toutes les personnes engagées dans l'éducation catholique puissent voir le lien entre l'école catholique et la communauté paroissiale.

Les paroisses et les écoles ont une occasion merveilleuse de répondre ensemble à notre vocation baptismale à transmettre la foi et à la célébrer avec nos élèves et leurs familles. Pour que cette collaboration réussisse, il faut construire une relation fondée sur la confiance et le respect mutuel. Et pour cultiver la confiance et la communication, les membres de l'équipe paroissiale et du personnel de l'école doivent avoir l'occasion de se rencontrer en personne. Ces rencontres permettraient, par exemple, de faire le point sur les changements de personnel, d'échanger des coordonnées, de partager sur le Plan pastoral des Familles de paroisses et sur le Plan d'amélioration des écoles, et d'établir un calendrier réaliste de rencontres et de célébrations liturgiques.

Pour atteindre ces objectifs, il faudrait au moins deux ou trois réunions par année entre le curé et/ou les membres de l'équipe pastorale, d'une part, et des représentants de la direction de l'école, d'autre part. Le plus simple serait d'avoir une réunion de toutes les directrices et les directeurs d'écoles (primaires et secondaires) du territoire de la Famille de paroisses avec l'équipe pastorale afin d'établir ensemble un calendrier et de traiter d'autres questions connexes.

En préparant ces réunions, on pensera à:

- Étudier le calendrier liturgique et à proposer des dates pour les liturgies scolaires (à la paroisse et/ou à l'école);
- Décider quelles seront les Célébrations eucharistiques et les Liturgies de la Parole;
- Confirmer les dates pour la célébration des sacrements : Première Communion, Première Réconciliation, et réunions de parents associées à ces sacrements; et
- Communiquer les heures du début et de la fin des classes, et celles des pauses pendant l'année scolaire ([Annexe II: Grille de l'année scolaire](#)).

En plus de ces réunions de planification, les curés qui ont l'équipe pastorale pour le faire et les directrices ou directeurs d'école devraient chercher à se rencontrer régulièrement.

Des pratiques exemplaires

- a. Dans ce travail en collaboration, respectez le temps et les responsabilités académiques et/ou ecclésiales de vos partenaires;
- b. Les paroisses fournissent un guide de référence à jour sur les Familles de paroisses, qui pourrait donner de l'information sur : les membres de l'équipe paroissiale; leurs coordonnées; l'horaire des messes, la célébration des sacrements, le Rituel de l'initiation chrétienne des adultes, les comités paroissiaux, d'autres ministères et d'autres activités paroissiales, etc.;
- c. Les écoles fournissent aux Familles de paroisses un guide de référence à jour qui offre de l'information sur : les membres du personnel des écoles et leurs responsabilités, les calendriers des conseils scolaires et des écoles, l'heure du début et de la fin des cours, les soirées pour les parents, les membres des conseils scolaires, ainsi que des renseignements sur la journée de perfectionnement, la date et le thème de la Journée de la foi/prière, les procédures d'inscription, les coordonnées, etc.;
- d. Les écoles et les paroisses cherchent des moyens de rester en contact pendant l'année scolaire: par exemple, les écoles pourraient inviter les équipes paroissiales à des soirées de parents, à des repas midi ou des rencontres du personnel; les paroisses pourraient inviter les employés de l'école à participer à la vie paroissiale;
- e. Autant que possible, affecter une école secondaire à une Famille de paroisses;
- f. Célébrer l'éducation catholique dans nos écoles et dans nos paroisses – Trouver des façons originales de mettre en valeur le thème de la Semaine de l'éducation catholique dans nos écoles et nos paroisses – Faire preuve de créativité pour faire connaître le thème de la Semaine de l'éducation catholique dans la collectivité et dans la paroisse à longueur d'année;
- g. Bénédiction et envoi de la direction et/ou du personnel de l'école lors d'une Eucharistie dominicale dans une paroisse en lien avec l'école;
- h. Avoir des tableaux d'affichage dans chaque école avec la photo de l'équipe paroissiale et dans chaque paroisse pour faire connaître le personnel de l'école;
- i. Lorsque c'est possible, les bulletins paroissiaux et/ou le site Web de la paroisse devraient afficher les coordonnées de l'école; et,

- j. Lorsque c'est possible, le bulletin de liaison de l'école et/ou ses sites Web devraient afficher les coordonnées de la paroisse.

C. Les partenaires de l'éducation catholique

Qui sont les partenaires?

1. L'Église catholique

Dans *L'école catholique au seuil du troisième millénaire*, la Congrégation pour l'éducation catholique souligne les rapports entre l'école catholique et l'Église. C'est de cette relation que l'école catholique reçoit sa mission et ses caractéristiques originales. Comme telle, « l'école catholique contribue à la mission évangélisatrice de l'Église... » (11). Foncièrement, l'école catholique est donc de nature ecclésiale. Étant donné ce qu'elles sont, l'école catholique et l'Église catholique sont appelées à collaborer.

2. Les parents/tuteurs

Les parents sont un partenaire essentiel de la triade foyer-école-paroisse. Ce sont souvent les parents qui de diverses façons assurent la cohésion de la triade. Comme ils appartiennent à la paroisse et à la communauté scolaire, une grande partie de l'information de la triade passe par le foyer: « les parents/tuteurs ont pour responsabilité première et naturelle de s'engager et de soutenir leurs enfants à l'école et à la paroisse afin qu'on puisse atteindre réellement les objectifs de l'éducation et de la transmission de la foi dans la culture et la société d'aujourd'hui » (*Institute for Catholic Education*, 7). Il faut donc non seulement que les écoles et les paroisses informent nos parents/tuteurs, mais aussi qu'elles les accompagnent dans la formation permanente de leur foi.

La relation entre le foyer, la paroisse et l'école n'est pas seulement importante pour les adultes : ensemble, nous participons à la formation de la foi des enfants (cf. *Ibid.*, 8).

3. La direction, le corps enseignant et le personnel de l'école

La directrice ou le directeur, les enseignant-e-s et les membres du personnel sont appelés en vertu de leur baptême à être des témoins vivants de la foi, à contribuer à la mission évangélisatrice et catéchétique de l'Église et, en ce sens, ce sont des ministres de la foi. Afin de répondre à cet appel, tous ceux et celles qui rendent service dans l'éducation catholique doivent être préparés spirituellement et intellectuellement et disposer d'une « formation religieuse qui corresponde à leur formation générale, culturelle et surtout professionnelle » (Congrégation pour l'éducation catholique, *Le laïc catholique, témoin de la foi dans l'École*, 60: Millar, 5). Non seulement sont-ils partenaires, appelés à témoigner de la foi, mais ils sont aussi appelés à

... créer pour la communauté scolaire une atmosphère animée d'un esprit évangélique de liberté et de charité, [à] aider les adolescents à développer leur personnalité en faisant en même temps croître cette créature nouvelle qu'ils sont devenus par le baptême, et finalement [à] ordonner toute la culture humaine à l'annonce du salut de telle sorte que la connaissance graduelle que les élèves acquièrent du monde, de la vie et de l'homme, soit illuminée par la foi (Paul VI, 8).

4. Les conseillers et les conseillères scolaires

Inspirés par l’Évangile, promoteurs et protecteurs de l’éducation catholique, les conseillers et les conseillères scolaires catholiques représentent la communauté catholique dans chacun de nos conseils scolaires. Ensemble, par le truchement de leurs associations (l’Association des conseillers scolaires catholiques de l’Ontario et l’Association des conseillers scolaires catholiques du Canada) et par des paroles et des actions inspirées par la foi, les hommes et les femmes qui siègent au conseil scolaire ont une excellente occasion de promouvoir la foi et l’éducation catholique.

5. Les associations catholiques

Les associations catholiques, comme la Ligue des femmes catholiques (CWL) et les Chevaliers de Colomb (C de C) sont des membres importants de nos paroisses et d’importants alliés de l’éducation catholique. Leurs missions au service de la foi (la CWL appelle ses membres à la sainteté par le service; les C de C ont pour mission de protéger les familles de leurs membres) s’enracinent dans la mission de l’Église et donc dans la mission de l’éducation catholique.

6. Les comités de parents

Les comités de parents sont un organisme consultatif qui fait le lien entre les parents et le directeur ou la directrice de l’éducation du conseil et ses conseillers. Comme ils interviennent seulement au niveau du conseil scolaire, leur travail affecte toutes les écoles. Dans les conseils scolaires catholiques, ils jouent un rôle essentiel pour la promotion de l’éducation catholique et le développement de la foi de tous les élèves.

7. La grande communauté catholique

Bien des gens appuient l’éducation catholique en donnant de leur temps, de leurs ressources et/ou de leurs talents. Plusieurs sont des contribuables catholiques. Certains de nos foyers catholiques n’ont pas d’enfants d’âge scolaire (soit que ceux-ci n’ailent pas encore à l’école ou qu’ils aient déjà obtenu leur diplôme). Tous les membres de la grande communauté catholique sont des partenaires importants de l’éducation catholique. Il y a des membres de la grande communauté catholique qui ont des enfants d’âge scolaire et qui choisissent de ne pas s’intégrer au système d’enseignement catholique. Pour une raison quelconque, ils peuvent ne pas s’y sentir les bienvenus, ou ils peuvent avoir choisi un autre système pour des raisons d’ordre pratique. Même si leurs enfants ne fréquentent pas l’école catholique, ils restent des alliés et des amis précieux, auxquels nous devons tendre la main.

8. Les établissements catholiques postsecondaires

Au fil des années, plusieurs de nos conseils ont pu profiter de rapports de réciprocité avec nos établissements d’enseignement catholiques postsecondaires. Un défi doit retenir notre attention : comment continuer de nous promouvoir, nous encourager et nous protéger mutuellement tout en cultivant des rapports plus étroits avec les paroisses.

9. La collectivité

L’Église catholique et l’éducation catholique ont de nombreux défenseurs dans la collectivité. Quand les membres de la paroisse et de l’école vivent leur appel à être « *sel de la terre et lumière du monde* » (cf. Mt 5), ils servent la foi et participent à la vie de la collectivité en œuvrant pour le bien

commun. Dans la collectivité, plusieurs de nos écoles catholiques sont reconnues à la qualité de leur fruit (cf. Mt 7,16).

Des pratiques exemplaires

Stratégies de communication

- a. En respectant l'autorité du curé et du directeur ou de la directrice de l'école, qui supervisent les communications dans leurs communautés respectives, et en collaborant avec le bureau de l'évêque ou son porte-parole, et avec le conseil scolaire local, les paroisses peuvent rejoindre les parents/tuteurs par l'entremise de la communauté scolaire;
- b. Les écoles peuvent afficher le bulletin paroissial et annoncer les activités paroissiales sur les réseaux de communication scolaires (bulletins de liaison, médias sociaux);
- c. Les paroisses peuvent diffuser les nouvelles de l'école ou du conseil scolaire dans leur bulletin, au prône et dans les médias sociaux;
- d. Le ou les représentants de la paroisse au conseil scolaire peuvent transmettre des nouvelles de la paroisse et de l'école;
- e. On peut tenir des réunions régulières entre l'équipe paroissiale et la directrice ou le directeur et des enseignant-e-s;
- f. Inviter l'équipe pastorale aux assemblées de l'école, aux soirées de rencontre avec les enseignant-e-s, aux grands événements de l'année scolaire;
- g. Exposés donnés par des porte-parole du conseil scolaire aux réunions du doyenné;
- h. Événements organisés par le conseil scolaire où l'on invite l'évêque, les équipes paroissiales et les directeurs ou directrices d'école à manger, fraterniser et apprendre ensemble;
- i. Le cas échéant, les écoles et les conseils scolaires pourraient être inclus dans la liste d'envoi des doyennés ou du diocèse;
- j. Les responsables des communications partagent l'information;
- k. L'évêque rencontre les directeurs ou directrices de l'éducation;
- l. Dialogue permanent entre le diocèse et les coordonnateurs de l'enseignement religieux ou les consultants en enseignement religieux;
- m. Partage des calendriers de la paroisse et de l'école; et
- n. Diffusion en continu en direct [*Live Streaming*] et visioconférences selon les possibilités.

II. Les visites en classe de l'équipe paroissiale

On peut suivre différents modèles pour les visites en classe de l'équipe pastorale, mais voici des lignes directrices qui pourront aider à discerner l'approche la meilleure.

Qui? Les membres de l'équipe paroissiale qui ont le charisme et l'expérience du travail avec les jeunes.

Comment ? Quelques aspects pratiques à garder en tête :

- Préparez-vous:
 - Apprenez à connaître votre public. Travaillez avec l'enseignant-e pour découvrir les besoins et les intérêts des élèves.
 - Sachez ce que vous allez faire et pourquoi!
 - Conformez-vous aux objectifs du programme pour chaque année (le ou la titulaire pourra vous aider à ce sujet).
 - Répondez aux questions en fonction de l'âge et de la croissance des élèves.
- Veillez à vous inscrire en arrivant à l'école (informez-vous du protocole à suivre);
- Rayonnez la joie; vous êtes là pour inviter; et
- Offrez un ministère de la présence avant de visiter les classes.

L'enseignant-e doit rester dans la classe pendant toute la visite. Il ou elle a la responsabilité de donner le programme d'enseignement et d'assurer le bon ordre dans sa classe, notamment la sécurité physique et spirituelle de ses élèves.

Quand? Il est important de respecter les exigences du programme pour l'enseignant-e. Le programme que doit suivre l'enseignant-e est régi par le ministère de l'Éducation et par l'Assemblée des évêques catholiques de l'Ontario (AÉCO). Compte tenu des exigences auxquelles doit satisfaire l'enseignant-e, on suggère que les visites de l'équipe paroissiale:

- Soient planifiées (et non faites à l'improviste) de manière à respecter l'horaire et le plan de cours de l'enseignant-e et de la classe;
- Comprennent deux visites de 15 minutes par mois (jusqu'à 20 minutes pour les élèves du niveau intermédiaire); et que
- L'enseignant-e communique avec le membre approprié de l'équipe pastorale avant la visite en classe pour indiquer les principaux thèmes du programme.

Quoi? L'équipe paroissiale devrait envisager les points suivants:

- Incorporer aux visites une expérience de prière de qualité – par exemple, la *lectio divina*, une méditation chrétienne, l'examen de conscience;
- Faire le lien entre l'enseignement religieux et/ou le programme de vie familiale;
- Offrir un ministère de présence et, le cas échéant, des services pastoraux au personnel et aux élèves de l'école;
- S'il y a un agent de pastorale à l'école, veuillez travailler avec lui/elle et sous la direction du responsable de la pastorale; et

- Il ne faut pas introduire de nouveaux programmes à l'école. Les programmes de Religion et de Vie familiale ont été approuvés par l'AÉCO. Les programmes paroissiaux doivent être offerts dans et par la paroisse.

Pourquoi? Conscients qu'ils sont là pour inviter le personnel et les élèves à participer à la vie, à la mission et au ministère de la paroisse, les membres de l'équipe paroissiale voient dans la visite à l'école un aspect important de leur ministère, dans la mesure où ils peuvent soutenir et habiliter les enseignant-e-s qui répondent aux besoins spirituels, physiques, intellectuels, affectifs et sociaux de leurs élèves. Par ailleurs, ces visites invitent les élèves à participer à la vie de leur communauté paroissiale.

III. La prière et la liturgie à l'école

Conscients du besoin de prières et de célébrations vivantes dans nos communautés, les écoles et les membres de l'équipe paroissiale recherchent les occasions de célébrer et de prier ensemble.

La liturgie, ou le culte, n'est pas d'abord quelque chose que nous faisons, mais plutôt l'expression d'une relation. C'est avant tout l'action du Christ, qui agit au nom du peuple de Dieu, et la réponse du peuple qui, sous l'impulsion de l'Esprit Saint, rend grâce pour l'action de Dieu dans ses rangs. En somme, la liturgie est le principal moyen pour le peuple de Dieu, ici sur terre, d'entrer dans la communion et la vie de la Trinité.

(Notes pastorales pour la célébration de l'Eucharistie à la lumière du Missel romain révisé, 1)

Plusieurs de nos écoles collaborent étroitement avec leur curé pour offrir de nombreuses occasions de célébrations liturgiques. Ces célébrations suivent le calendrier scolaire et le calendrier liturgique; on soulignera, par exemple, le début de l'année scolaire, l'Action de grâce, l'Avent et/ou Noël, le mercredi des Cendres, le Carême et/ou Pâques, la Semaine de l'éducation catholique, la fin de l'année scolaire, la remise des diplômes en 8^e année, les fêtes mariales.

Des pratiques exemplaires

Tout acte du culte est une célébration du peuple de Dieu, qui se rassemble pour louer son Dieu dans la joie. En outre, nous présentons humblement nos besoins au Seigneur.

La liturgie est éminemment une expression de la foi en même temps qu'elle affermit la foi. C'est un contact personnel avec le Père, par le Fils, dans l'Esprit à l'aide de rites et de symboles. Les mystères du Père, du Christ, de l'Esprit Saint, de l'Église, de la Rédemption et de la liturgie sont coextensifs et inséparables. En entrant dans le mystère par la liturgie, nous rencontrons le mystère du Dieu trinitaire.

(Notes pastorales pour la célébration de l'Eucharistie à la lumière du Missel romain révisé, 1)

Dans cet esprit, nous pouvons envisager :

- a. De préparer tout le monde à participer pleinement aux célébrations liturgiques. La vie chrétienne est inconcevable sans une participation aux services liturgiques où les fidèles, réunis en une même assemblée, célèbrent l'Eucharistie ou la Parole de Dieu. L'initiation religieuse des enfants doit donc se faire en accord avec cet objectif (cf. Congrégation pour le culte divin, 8);
- b. De célébrer par une célébration de la Parole ce qu'on avait l'habitude de célébrer par une messe;
- c. Que les écoles collaborent de manière qu'un regroupement d'écoles se réunisse pour la messe;
- d. Que les liturgies scolaires, y compris celles qu'on célèbre à l'école, soient ouvertes aux paroissiens et annoncées en conséquence;
- e. Que nos célébrations conduisent à la célébration dominicale de l'Eucharistie, en songeant que ces célébrations eucharistiques doivent préparer les enfants à célébrer la messe avec des adultes, notamment lorsque la communauté chrétienne se rassemble pour la messe du dimanche (*Ibid.*, 21);
 - Une planification attentive. Chaque célébration liturgique avec des enfants doit être préparée avec soin pour ce qui est des oraisons, des chants, des lectures et des prières

d'intercession. Cette préparation doit se faire avec les adultes et les enfants qui exercent un ministère particulier lors de ces liturgies (*Ibid.*, 29).

- Lignes directrices pour les célébrations:
 - Pleine participation : les membres de la communauté scolaire doivent participer à la préparation et à la célébration de tout acte du culte.
 - Lectures:
 - La lecture doit être proclamée avec dignité (à partir du *Lectionnaire de la messe* ou d'une bible) par un lecteur ou une lectrice compétente; et
 - Sauf avec l'autorisation du célébrant, on doit utiliser les lectures du jour. (cf. *l'Ordo*, ou le calendrier liturgique)
- Le silence. Même lors des messes avec des enfants, « le silence doit être observé aux moments prescrits comme un élément de la célébration » pour éviter de donner trop de place à des gestes extérieurs. À leur façon, les enfants sont vraiment capables de réfléchir. Ils ont besoin d'indications, cependant, pour apprendre à le faire en fonction des différents moments de la messe (par exemple, après la Communion ou même après l'homélie) en se recueillant, en méditant brièvement ou en priant Dieu dans leur cœur (*Ibid.*, 37).
- Le président ou la personne qui anime la célébration

Liturgies présidées par un prêtre	Célébration de l'Eucharistie Sacrement de la Réconciliation Bénédiction de sacralementaux
Liturgies animées par l'équipe paroissiale ou par une autre personne qui a reçu la formation pour le faire	Liturgie de la Parole <i>Lectio Divina</i> Célébration de prière Méditation chrétienne
Autres moments de prière à envisager pendant la journée à l'école	La prière du matin Le bénédicité L'Angélus Le chapelet L'examen de conscience Une prière spontanée La prière au début d'une activité spéciale (en classe) : par exemple, avant un examen, avant une activité sportive, avant une excursion, pour célébrer une réalisation; en des temps de fête ou d'anxiété Pour d'autres idées, veuillez vous reporter aux programmes d'Enseignement religieux et de Vie familiale.

De même que la liturgie est l'action du Christ, incarnation du Dieu invisible, elle est l'action du Corps du Christ. Par le baptême, les chrétiens sont unis au Christ en tant que membres de son Corps de sorte que lorsque le Christ agit dans la liturgie, l'Église, qui est son Corps, agit elle aussi. Par l'Esprit, unie au Christ qui s'offre au Père, l'Église rend gloire à Dieu et poursuit l'œuvre du Christ en sanctifiant toute l'humanité.

(Notes pastorales pour la célébration de l'Eucharistie à la lumière du Missel romain révisé, 1)

Des pratiques exemplaires

- a. Chaque école doit consulter le calendrier liturgique (*l'Ordo*) qu'on trouve sur le site Web de la Conférence des évêques catholiques du Canada <http://nlo.cccb.ca/index.php/liturgical-calendar>;
- b. Avant les vacances d'été, se réunir pour planifier les célébrations liturgiques de la prochaine année scolaire;
- c. Discuter et confirmer l'animation et les responsabilités pour les célébrations liturgiques (avant les vacances d'été);
- d. Discuter de la façon de promouvoir et de préparer de bonnes célébrations liturgiques;
- e. Encourager le personnel et les élèves à présenter des suggestions pour des célébrations de prière communautaires; si la chose est possible et opportune, les encourager à animer ces célébrations;
- f. Partager entre écoles et Familles de paroisses des grilles de célébration pour l'Eucharistie et les Liturgies de la Parole. Pour des exemples, voir l'[Annexe III – Fiche de planification liturgique \(la Messe\)](#) et l'[Annexe IV – Fiche de planification liturgique \(la Liturgie de la Parole\)](#);
- g. Former les lecteurs/lectrices et les ministres extraordinaires de l'Eucharistie. Pour des suggestions Voir l'[Annexe V – Lecteurs/Lectrices](#) et l'[Annexe VI – Ministres extraordinaires de la Sainte Communion](#); et
- h. Consulter régulièrement le site Web du diocèse sous l'onglet [Prayer and Worship](#) .

Dans la liturgie, le Corps du Christ commémore, rend présente et accueille l'action de Dieu en Jésus Christ par la puissance de l'Esprit Saint. Il répond ainsi à l'appel de Dieu et remplit sa mission sacerdotale de louange de Dieu et d'intercession pour le salut du monde.

(Notes pastorales pour la célébration de l'Eucharistie à la lumière du Missel romain révisé, 1)

IV. La préparation aux sacrements

Dans le diocèse de London, la préparation aux sacrements se fonde sur les quatre principes que voici:

1. Tous les sacrements sont des célébrations ecclésiales;
2. Pour les Sacrements de l'initiation chrétienne, les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants sur les chemins de la foi;
3. Les écoles catholiques font partie intégrante de l'éducation religieuse permanente des enfants et elles offrent une aide précieuse pour la préparation fondamentale aux sacrements qui suivent le baptême; et
4. La préparation aux sacrements reconnaît la grâce de la dignité que confère le sacrement du Baptême et elle en découle (Critères pour l'administration des Sacrements de l'initiation, de la première Pénitence et du Mariage, 9).

La forme de la préparation immédiate aux sacrements est la responsabilité de la paroisse où sera célébré le sacrement. Pour la première Communion, la première Pénitence et la Confirmation, cette préparation impliquera habituellement la communauté scolaire catholique de l'enfant. Les enfants célèbrent normalement ces sacrements dans leur propre paroisse. Parce qu'il arrive souvent que les limites paroissiales ne correspondent pas aux territoires desservis par les écoles catholiques, deux paroisses ou plus peuvent collaborer à la préparation sacramentelle avec une même école, ou alors les enfants peuvent être inscrits dans une école qui n'a aucun lien avec la paroisse où ils résident et où ils sont inscrits (*Ibid.*, 37). Il en résulte souvent de la confusion au moment où se prennent les premières décisions pour la célébration du sacrement et, dans un tel contexte, faute de cohérence et d'attentes précises au niveau des paroisses, la préparation aux sacrements devient un problème pour les écoles.

Il faut remarquer que la préparation à la réception des sacrements se fait à deux niveaux : la préparation initiale, qui comprend l'éducation permanente à la vie sacramentelle de l'Église, et la préparation immédiate, qui comprend la préparation catéchétique et la formation pratique dans les semaines et les mois précédant la réception d'un sacrement donné. La première, en Ontario, est avant tout la responsabilité des écoles catholiques. La seconde, la préparation immédiate, se donne à la paroisse et est habituellement coordonnée par le curé et les catéchètes de la paroisse.

(Institute for Catholic Education, 34)

La préparation de nos élèves à la réception des sacrements – en particulier l'Eucharistie, la Réconciliation et la Confirmation – est mieux réussie lorsque le foyer, l'école et la paroisse collaborent sous la direction du curé selon l'esprit de l'évêque du lieu. Chaque personne impliquée dans ce travail en collaboration doit respecter les rôles et les responsabilités décrits ci-après.

Des pratiques exemplaires

- Appliquer de manière constante et cohérente la politique diocésaine, *Critères pour l'administration des Sacrements de l'initiation, de la première Pénitence et du Mariage*;
- Approfondir l'engagement des parents dans la préparation de leurs enfants aux sacrements; et
- Comprendre l'application pédagogique pertinente et respecter le rôle des parents en tant que premiers éducateurs de leurs enfants.

Les responsabilités de l'école et de la paroisse

Si la *préparation immédiate* se fait habituellement à la paroisse, le foyer et l'école y collaborent par la *préparation initiale* et appuient la préparation immédiate;

- La préparation initiale comprend une éducation permanente à la vie sacramentelle de l'Église;
- La préparation immédiate comprend la préparation catéchétique et la formation pratique dans les semaines et les mois précédant la réception d'un sacrement donné (*Politique ontarienne pour le Programme catholique d'enseignement religieux au primaire, 1^{re} – 8^e année*, 34)

Le rôle des parents, des enseignant-e-s et de la paroisse

Dans les *Critères pour l'administration des Sacrements de l'initiation, de la première Pénitence et du Mariage*, Mgr Fabbro cite l'exhortation apostolique du pape François sur la proclamation de l'Évangile dans le monde d'aujourd'hui, *Evangelii Gaudium*, 47 :

L'Église est appelée à être toujours la maison ouverte du Père. Un des signes concrets de cette ouverture est d'avoir partout des églises avec les portes ouvertes. De sorte que, si quelqu'un veut suivre une motion de l'Esprit et s'approcher pour chercher Dieu, il ne rencontre pas la froideur d'une porte close. Mais il y a d'autres portes qui ne doivent pas non plus se fermer. Tous peuvent participer de quelque manière à la vie ecclésiale, tous peuvent faire partie de la communauté, et même les portes des sacrements ne devraient pas se fermer pour n'importe quelle raison. (22)

1. Le rôle d'un parent

Le *Catéchisme de l'Église catholique* et le Code de droit canonique nous rappellent la responsabilité qu'ont les parents d'élever leurs enfants dans la foi. Ils parlent en fait des parents comme des « principaux et premiers éducateurs de leurs enfants » (CÉC, 1653). Cet appel à être les premiers éducateurs rappelle à tous les parents leur devoir de transmettre la foi. Ils le font avant tout en donnant l'exemple de leurs bonnes habitudes de témoins de la foi. En continuant de grandir dans la foi et en participant à la vie sacramentelle de la communauté croyante (la paroisse), les parents donnent l'exemple à leurs enfants.

Pour aider les parents, il y a les parrains de l'enfant, la famille et l'ensemble de la communauté croyante, dont le curé, l'équipe paroissiale et les enseignant-e-s dans les écoles catholiques. Une application constante et cohérente des *Critères pour l'administration des Sacrements de l'initiation, de la première Pénitence et du Mariage* et une plus grande implication des parents dans la préparation immédiate aux sacrements offerte par la paroisse aideront les parents à bien jouer leur rôle.

2. Le rôle de l'enseignant-e

Pour s'acquitter de leurs responsabilités pour la préparation initiale, tous les enseignant-e-s donneront le programme approuvé par l'AÉCO et les cours des programmes d'Enseignement religieux et de Vie familiale. Par ailleurs, les enseignant-e-s témoigneront de leur foi:

Les enseignants s'acquittent de leurs responsabilités pour la préparation initiale quand ils enseignent le contenu des programmes d'enseignement religieux, en particulier le contenu qui porte sur la connaissance et la compréhension des sacrements. Le témoignage qu'ils donnent aux enfants en paroles

et en actions est également important, comme l'insistance sur l'importance de l'Eucharistie dominicale dans la vie chrétienne et ses liens avec les autres sacrements. (AÉCO 2012, 34)

Membres du Corps du Christ (l'Église) par leur baptême, les enseignant-e-s catholiques sont appelés à cultiver la croissance dans la foi de leurs frères et sœurs, notamment et spécialement celle des élèves qu'on leur confie. Les enseignant-e-s et les membres du personnel qui enseignent à l'école catholique sans être baptisés dans la foi catholique comprennent leurs responsabilités à l'égard de l'éducation catholique. Nous sommes toutes et tous appelés à aider les élèves à grandir spirituellement, intellectuellement, physiquement, affectivement et socialement.

Dans nos écoles catholiques, en satisfaisant aux exigences du programme, l'enseignant-e et la directrice ou le directeur appuient les parents et les équipes paroissiales dans la préparation aux sacrements.

3. Le rôle de la paroisse

La paroisse et l'équipe paroissiale sont les premières responsables de la préparation immédiate des candidats aux sacrements. La préparation sacramentelle se fait mieux lorsque l'école et la paroisse collaborent et savent ce que fait l'autre. Il est entendu que les programmes de préparation aux sacrements font partie des responsabilités de l'équipe paroissiale. La communication, la coopération et la collaboration changent tout.

Tandis que les écoles enseignent la matière approuvée, les paroisses peuvent appliquer leur propre programme pour la préparation immédiate. Les paroisses peuvent envisager un programme qui met l'accent sur le rôle des parents, soutenus par l'équipe pastorale.

Des pratiques exemplaires

Même si la préparation immédiate se fait avant tout au niveau de la paroisse, l'idéal est que la paroisse et l'école s'entendent sur une approche en collaboration. Ce qui favorise une expérience positive pour tous les intervenants. On retiendra aussi les idées que voici:

- En reconnaissant et en respectant les responsabilités de chaque groupe, on pourra organiser une réunion entre le directeur ou la directrice et les enseignant-e-s, d'une part, et le curé ou son délégué/sa déléguée, d'autre part, afin de coordonner la préparation immédiate au sacrement;
- Inviter les enseignant-e-s de 2^e et de 8^e année à rencontrer l'équipe paroissiale pour fraterniser et discuter de l'année sacramentelle;
- Les réunions paroissiales de préparation aux sacrements pour les parents offrent à ceux-ci l'occasion d'un ressourcement pour leur rôle de premiers éducateurs de la foi, et leur fournissent des ressources qui leur seront utiles en cours de route. Une réunion de ce genre met les parents sur la bonne voie et leur offre les connaissances et le savoir-faire nécessaires;
- Les bulletins de liaison/médias sociaux de l'école pourraient servir à informer les parents des prochaines réunions et leur fournir d'autres renseignements pertinents, à la demande de la paroisse;
- Les bulletins de liaison scolaires et les bulletins paroissiaux pourraient sensibiliser la collectivité aux rôles que jouent les paroisses, les écoles et les familles dans la préparation de leurs enfants aux sacrements;
- L'équipe paroissiale, les responsables de la pastorale ou les agents de pastorale au secondaire et les enseignant-e-s pourraient unir leurs efforts pour planifier et animer une retraite pour les jeunes qui se préparent aux sacrements;

- Fournir un local à l'école pour les réunions de la paroisse, si celle-ci manque d'espace;
- Les paroisses et les écoles collaborent à préparer aux sacrements les élèves qui ont des besoins particuliers;
- Le personnel de l'école pourrait participer aux cérémonies d'inscription, aux sessions pour les parents et à la célébration des sacrements;
- Les directeurs ou directrices veillent à ce que les enseignant-e-s donnent le programme d'enseignement religieux approuvé par l'AÉCO et non pas un programme qu'aurait élaboré l'une ou l'autre paroisse;
- Chercher à amener les élèves à la messe dominicale avec leurs parents : par exemple, les élèves de 2^e et de 8^e année qui se préparent à recevoir les sacrements sont présentés à l'Église dans le cadre d'un rituel d'inscription;
- Développer les communications entre la paroisse et l'école dès le mois de juin pour les élèves qui recevront un sacrement l'année suivante. La communication devrait comprendre des pratiques concrètes, des prières, des réflexions et des dates.

(cf. *Ibid.*, 34 – 35)

Un aspect pastoral trop peu développé dans le diocèse de London (écoles et paroisses), c'est l'étape de la *mystagogie* qui suit les Sacrements de l'initiation et la Pénitence. Il serait très fructueux que les paroisses et les écoles, avec le soutien des conseils scolaires et du diocèse de London, travaillent en collaboration à corriger cette situation.

Une catéchèse opportune se fait par degrés. Dans le catéchuménat baptismal, la formation s'échelonne sur quatre étapes:

le précatéchuménat, temps de la première évangélisation en vue de la conversion, pendant lequel on explicite le kérygme de la première annonce;

le catéchuménat proprement dit, destiné à la catéchèse intégrale et au commencement duquel a lieu la « remise des Évangiles »;

le temps de la purification et de l'illumination, qui prépare plus intensément aux sacrements d'initiation, et pendant lequel ont lieu « la remise du Symbole » et la « remise de la Prière du Seigneur »;

le temps de la mystagogie, caractérisé par l'expérience des sacrements et par l'entrée dans la communauté.

Directoire général pour la catéchèse, 88

V. Justice sociale et engagement caritatif

« *Si vous voulez la paix, travaillez pour la justice.* »

Paul VI, Homélie pour la Journée mondiale de la Paix, le 1^{er} janvier 1972.

La pastorale des écoles catholiques se fonde sur un engagement à cultiver la croissance des élèves et leur compréhension de l'engagement social catholique. Notre alliance avec Dieu est célébrée par les partenariats collectifs entre paroisses et écoles afin que nos élèves arrivent à une compréhension plus profonde de l'amour de Dieu par la prière, les sacrements et les œuvres de miséricorde corporelle.

La justice sociale tient au cœur même de l'identité catholique ; elle découle du noyau du message de l'Évangile. Il importe de montrer à toutes et à tous, y compris aux jeunes, qu'ils font partie d'une famille, que leur foi ne porte pas que sur eux et Jésus, et qu'ils sont entrés dans le Corps mystique du Christ. Nous devons veiller à ce qu'ils assument tous l'appartenance à cette Famille de Dieu avec les responsabilités qu'elle entraîne. En fait, nous devons nous encourager les uns les autres à célébrer les occasions que nous avons de tendre la main à nos frères et sœurs et de découvrir la joie que notre service peut apporter aux autres et nous apporter à nous-mêmes ! Une chose qui peut nous aider à le faire, c'est de donner un visage à ceux et celles qui sont victimes d'injustice et de travailler à ce que tout le monde puisse vivre dans une société qui respecte la dignité de chacun et qui pratique la justice sociale. D'où l'importance des activités de justice sociale que nous organisons dans nos écoles et nos paroisses. Nous avons besoin de voir que nous tendons la main à nos frères et sœurs, que nous aidons de vraies personnes et pas seulement un groupe anonyme.

Certaines considérations importantes s'imposent au moment d'enseigner l'application des enseignements sociaux de l'Église catholique. Il s'agit avant tout de notions fondamentales qui doivent guider l'action sociale et les projets pour la justice. Il est impératif que les paroisses et les écoles collaborent dans l'action sociale sur la base des principes et des enseignements sociaux de l'Église.

Le travail des paroisses et des écoles pour l'action sociale catholique doit s'inspirer des principes suivants:

- Le catholicisme doit recevoir la plus haute priorité dans l'enseignement et l'apprentissage à l'intérieur de nos écoles catholiques, ce qui commence par la présentation limpide du programme d'Enseignement religieux et de Vie familiale ; et
- Notre engagement pour la justice sociale doit toujours se fonder sur un ministère de compassion et d'option préférentielle pour les personnes pauvres, perdues et/ou vulnérables.

La justice sociale et l'action caritative des paroisses et des écoles peuvent amener ceux et celles qui y participent à mieux comprendre l'enseignement social catholique si on veille à ce que:

- Les élèves comprennent les fondements de [l'enseignement social catholique](#);
- Les élèves puissent expliquer ce qu'ils comprennent des termes suivants:
 - la dignité humaine, la communauté et le bien commun, les droits et responsabilités, la subsidiarité, l'option préférentielle pour les personnes pauvres et vulnérables, la participation, la dignité du travail et les droits des travailleuses et des travailleurs, la solidarité mondiale, le rôle constructif de l'État, la promotion de la paix; et à ce que

- Les enseignements sociaux soient toujours interprétés à la lumière des vertus théologales (la foi, l'espérance, l'amour) et des vertus cardinales (la justice, la tempérance, la prudence, la force).

L'instruction des élèves sera enrichie par l'attention qu'on portera au contenu et à une présentation holistique de l'enseignement social catholique:

- Les paroisses et les écoles ont l'importante responsabilité de veiller à ce que les élèves comprennent les différences fondamentales entre la charité (solutions à court terme) et la justice (solutions à long terme);
- Nos élèves doivent comprendre le sens profond de l'action de manière à toujours appréhender ensemble la charité et la justice sociale;
- Nos élèves doivent savoir que les enseignements de notre Église sur la justice sociale catholique définissent la perspective dont s'inspirent toutes nos actions. L'action sociale doit se construire dans l'axe de l'enseignement social catholique et pas seulement dans une perspective caritative;
- Nos élèves doivent aussi savoir que nous sommes appelés à appuyer un changement permanent du milieu de vie des personnes marginalisées. Il y a là une dynamique politique qui exige une approche informée et délibérée du plaidoyer pour le changement selon la justice sociale catholique plutôt que la simple dispensation d'une assistance caritative;
- Il importe de célébrer le bien que font déjà nos écoles dans leur fonctionnement quotidien. Il y a de nombreux projets de justice sociale auxquels participent nos élèves et qui sont des exemples d'engagement pour la justice sociale sur le plan local, national ou international (par exemple, la Sainte Enfance, Développement et Paix, Caritas);
- Nos élèves du secondaire ont pris conscience de ce qu'est la pauvreté dans le cadre de visites et de stages qui leur permettent d'appuyer le développement de familles appauvries et d'apprendre par expérience comment transmettre l'amour du Christ. Dans tous les cas, nous cherchons à enseigner à nos élèves l'appel de Dieu à une vie de service en appuyant les collectivités et les personnes marginalisées et à leur apprendre à accepter Son amour à travers le don des autres ;
- Il importe que l'engagement des élèves pour la justice sociale soit une source de joie. Les élèves seront attirés par des projets qui leur apprendront dans la joie à collaborer avec leurs pairs à diverses causes sociales.

Les paroisses et les écoles collaborent pour la justice sociale

Les écoles et les paroisses peuvent collaborer à des projets de justice sociale et à des œuvres caritatives en élaborant conjointement une approche pastorale structurée. Il y a des exemples d'initiatives où l'école et la paroisse se réunissent régulièrement pour définir, mettre en œuvre et superviser leur engagement commun pour la justice sociale. À cet égard, il faut veiller à définir clairement le rôle de chacun des membres des équipes de la paroisse et de l'école. Chacune, chacun doit bien comprendre le rôle et les responsabilités qui lui reviennent dans ce partenariat.

- Le partenariat entre l'école, le foyer et la paroisse est d'autant plus efficace que la paroisse et l'école collaborent à des plans pastoraux qui nourrissent la vie scolaire et spirituelle de nos élèves.
- La force du rapport paroisse-foyer-école s'appuie sur l'engagement actif des Comités de parents catholiques et sur la coordination des objectifs des conseils consultatifs de notre système. Les plans pastoraux de l'école et de la paroisse devraient s'appuyer sur le leadership des parents en

appui à la célébration des sacrements et sur l'aptitude des élèves à exprimer leur conception de l'amour de Dieu.

On présente aux élèves la portée des enjeux de justice sociale à un niveau qui convient à leur âge. Par ailleurs, les élèves doivent savoir les raisons pour lesquelles ils s'engagent sur des enjeux sociaux. Les équipes paroissiales et les enseignant-e-s peuvent effectivement s'associer pour aider les élèves à comprendre les aspects fondamentaux des problèmes de justice sociale.

Le fait de mesurer la largeur et la profondeur de l'action sociale nous aide à comprendre pourquoi nous nous engageons pour la justice. Par exemple, le système scolaire pourrait recueillir des renseignements de chacune des écoles afin d'éclairer tout le monde sur la portée des projets d'action sociale. Ce sondage des écoles fournirait des données de départ et un terrain commun sur lequel la paroisse, le foyer et l'école pourraient travailler pour la justice sociale et sur la formation à la justice. En outre, le sondage donnerait l'occasion de célébrer les formes d'engagement exemplaires de nos écoles et de nos paroisses en faveur de la justice sociale catholique. La coordination de l'action sociale accentue la crédibilité des projets au niveau local, national et mondial, et fait ressortir l'engagement délibéré des paroisses et des écoles.

L'enseignement social catholique est l'occasion providentielle d'honorer notre alliance avec Dieu. Le partenariat et la collaboration entre les paroisses et les écoles nourrissent dans l'âme la ferveur pour la prière, la sacramentalité et l'action sociale. Dans toute action pour la justice, il importe que les élèves saisissent les racines profondes de l'injustice afin de bien comprendre comment s'engager pour le Seigneur, comment aimer leur prochain et comment travailler à un changement substantiel.

Des exemples d'action sociale catholique:

- Développement et Paix <https://www.devp.org/fr/csp>
- La Sainte Enfance <http://www.missionsocieties.ca/about-us/history/holy-childhood-association-hca/>
- L'Assemblée des évêques catholiques de l'Ontario <http://acbo.on.ca/>
- Save A Family Plan <http://www.safp.org/>

Il est évident que, lorsque les auteurs du Nouveau Testament veulent réduire à une dernière synthèse, au plus essentiel, le message moral chrétien, ils nous présentent l'incontournable exigence de l'amour du prochain : « Celui qui aime autrui a de ce fait accompli la loi... La charité est donc la loi dans sa plénitude » (Rm 13, 8.10). Ainsi pour saint Paul, le précepte de l'amour ne résume pas seulement la loi, mais il est le cœur et la raison de l'être : « Une seule formule contient toute la Loi en sa plénitude : Tu aimeras ton prochain comme toi-même » (Ga 5, 14). Et il présente à ses communautés la vie chrétienne comme un chemin de croissance dans l'amour : « Que le Seigneur vous fasse croître et abonder dans l'amour que vous avez les uns envers les autres » (1 Th 3, 12). Aussi saint Jacques exhorte les chrétiens à accomplir « la Loi royale suivant l'Écriture : Tu aimeras ton prochain comme toi-même, alors vous faites bien » (2, 8), pour n'enfreindre aucun précepte.

François, La joie de l'Évangile, 161.

VI. Le leadership de l'aumônerie

Dans leur Lettre pastorale sur les services pastoraux à l'école secondaire catholique, les évêques de l'Ontario décrivent l'aumônerie comme une fonction pastorale exercée en milieu éducatif sur le mode de la collaboration et de la coopération en vue de promouvoir le développement spirituel et humain des membres de la communauté scolaire catholique.

L'aumônerie est un ministère de l'Église catholique; elle exige, par conséquent, un mandat de l'évêque du diocèse. Les responsables de l'aumônerie ou de la pastorale scolaire représentent le diocèse, même s'ils sont employés et rémunérés par le conseil scolaire. Les responsables de l'aumônerie relèvent au quotidien du directeur ou de la directrice de l'école; les renseignements et les directives du diocèse à l'intention des responsables de la pastorale scolaire doivent donc leur être acheminés par l'entremise du conseil scolaire et de la direction de l'école.

Il s'ensuit que:

- L'évêque diocésain sera représenté ou consulté dans le processus de sélection des aumôniers ou des responsables de la pastorale scolaire avant qu'un poste ne soit ouvert et avant que ne soit embauché un candidat ou une candidate.
- Les références doivent comprendre une lettre du curé du candidat ou de la candidate.
- L'évêque du diocèse doit être impliqué dans le travail régulier de l'aumônerie au sein du conseil scolaire, ou du moins en être informé chaque année.
- Le mandat de l'Église doit être clairement exprimé et manifesté soit lors d'une cérémonie d'envoi soit dans un document. Ce mandat n'est valide qu'à l'intérieur du diocèse où il a été octroyé et il peut être retiré (AÉCO, 2009).

Le mandat doit mettre l'accent sur la pastorale et sur l'accompagnement de tout le peuple de Dieu au sein de la communauté scolaire. En exerçant ce mandat, en collaboration avec la direction de l'école, les responsables de l'aumônerie remplissent une fonction unique, car ils:

- Aident la communauté scolaire à discerner en son sein le mouvement de l'Esprit Saint;
- Affermissent les traditions et les pratiques de l'Église dans la communauté scolaire;
- Cœuvrent au soutien mutuel et à la charité au sein de la communauté;
- Soutiennent les membres individuels de la communauté scolaire;
- Promeuvent l'inclusivité et la justice;
- Sont une voix prophétique en dialogue avec la communauté scolaire;
- Développent une culture de la prière personnelle et communautaire;
- Favorisent la vie liturgique de l'école; et ils
- Donnent un témoignage authentique à la communauté (*Ibid.*).

La personne responsable de l'aumônerie a une formation théologique et pastorale; elle aide à développer, à affermir et à nourrir la foi des membres de la communauté scolaire en leur prodiguant un service pastoral. Celui ou celle qui aspire à jouer ce rôle doit être un catholique pratiquant, muni de diplômes universitaires en théologie, et pouvoir faire état d'études et d'une formation pratique en pastorale et en pastorale jeunesse (*Ibid.*).

La lettre pastorale propose une vision commune et une voie à suivre pour le développement et la croissance de ce ministère essentiel à nos écoles catholiques. On pourra y puiser des idées pour éclairer le rôle de la pastorale dans nos écoles primaires.

La portée de l'emploi

La personne responsable de la pastorale à l'école secondaire exerce un ministère qui consiste à coordonner la réponse aux besoins de l'ensemble de la communauté scolaire qu'on lui a confiée. Dans leur fonction, les responsables témoignent par le service qu'ils rendent par amour du Christ; leurs paroles et leurs actions viennent confirmer une certaine conception de l'enseignement de la foi catholique et cherchent à accroître la vie de foi chrétienne chez tous les membres de la communauté. Leur rôle est ecclésial du fait de sa nature et de sa fin, et il est façonné par le milieu éducatif où il s'exerce. Pour répondre aux besoins des jeunes et du personnel, la personne responsable de la pastorale rassemble la communauté dans la fraternité, la prière et le culte, et dans la catéchèse. Elle favorise à l'école le développement d'une communauté chrétienne catholique et convoque ses membres à une participation responsable à la mission et au ministère de l'Église.

Les responsabilités opérationnelles

- Collaborer avec l'administration scolaire et au sein de l'équipe de pastorale de l'école;
- Travailler en syntonie avec les objectifs du diocèse et l'équipe des paroisses locales;
- Travailler avec des professionnels de la santé et aiguiller vers des services externes les personnes qui ont besoin de soins professionnels;
- Collaborer à la mission de l'Église catholique tout en suivant les objectifs/priorités du diocèse et en travaillant avec l'équipe pastorale des paroisses environnantes;
- Favoriser dans la communauté scolaire une vie de témoignage fidèle, de prière et de culte liturgique;
- Faire preuve de leadership en matière d'évangélisation et de catéchèse;
- Promouvoir l'enseignement social catholique et encourager les initiatives pour la justice au sein de la communauté scolaire;
- Offrir une présence pastorale/ministérielle à tous les membres du personnel et à tous les élèves de l'école;
- Par le témoignage personnel, susciter la pleine participation aux sacrements de l'Église et à la célébration de l'Eucharistie dominicale; et
- Entretenir la chapelle de l'école conformément aux directives de la politique diocésaine ([Annexe VII – Lignes directrices pour les chapelles d'école](#)).

Les responsables de la pastorale scolaire et les activités qu'ils planifient « ... doivent parler à l'intelligence, au cœur et à l'âme » du personnel et des élèves de l'école. C'est pourquoi il importe que ceux et celles qui exercent cette fonction aient une formation spirituelle, pastorale, théologique et humaine.

Compétences:

- Être un catholique pratiquant ou une catholique pratiquante;
- Comprendre son appel baptismal au ministère;
- Avoir des qualités de leadership : savoir rassembler, animer, motiver et diriger des groupes;
- Savoir travailler en équipe et former des groupes; et,
- Faire preuve d'un grand savoir-faire en communication orale et écrite.

Études:

- De préférence un baccalauréat en théologie ou une maîtrise en études théologiques;
- Connaissance des autres traditions et confessions chrétiennes; et
- Expérience et formation en pastorale jeunesse.

La portée et les responsabilités, les compétences et les études indiquent la nature générale et le niveau du travail qu'on attend de la personne responsable de la pastorale. Ces éléments ne prétendent pas couvrir ou inclure la liste complète des activités, des obligations ou des responsabilités qui lui incombent. On pourra lui confier d'autres responsabilités à l'occasion.

The diagram illustrates the Strong Catholic Families model, centered around "CHRIST AT THE CENTRE". The model is composed of four interconnected components:

- EQUIP**: Located in the bottom left, EQUIP involves locating, developing, and providing tools, resources, and trainings that put Christ at the center of parishes and families. It includes training pastoral leaders, parents, and families.
- ENVISION**: Located in the bottom right, ENVISION involves engaging parish leaders and parents in envisioning a future with vibrant churches living Christ at the center. It includes pastoral leaders re-imaging church roles and parents re-imaging their faith as a "vibrant domestic church".
- EVOKE**: Located in the top right, EVOKE ignites urgency for change and builds enthusiasm for church with Christ & families at the center. It includes presentations and resources for church leaders and parents, assessment tools like the "Family Impact Study", and research reports.
- EVOLVE**: Located in the top left, EVOLVE partners with parishes and families to develop and share best practices, continue evoking, envisioning, and equipping, and grow into a church with Christ and families at the center.

Large dashed arrows connect the four components in a clockwise cycle, indicating their interconnected nature. A central circular collage of images shows various family and community activities, including people in prayer, a sunset, a cross, and a meal.

If you have any questions regarding implementation
please contact the Diocese of London Youth
Ministry Outreach Team at 519-433-0658

DIOCESE OF
LONDON

Appendix II: School Year Planning Template

2015-2016 (revised September 1st, 2015) - EXAMPLE

Name of school (students) Name of school (students) Name of school (students)

Bells: Start: _____ am 1 st break: _____ am Lunch: _____ pm 2 nd Break _____ pm End of Day _____ pm	Bells: Start: _____ am 1 st break: _____ am Lunch: _____ pm 2 nd Break _____ pm End of Day _____ pm	Bells: Start: _____ am 1 st break: _____ am Lunch: _____ pm 2 nd Break _____ pm End of Day _____ pm
September Fresh Start September _____ Time _____ am Liturgy of the word	September Fresh Start September Time _____ am Liturgy of the word	September Fresh Start September Time _____ am Liturgy of the word
October Thanksgiving Mass October _____ Time _____ am Lunch to follow at church	October Thanksgiving Mass October _____ Time _____ am Lunch to follow at church	October Thanksgiving Mass October _____ Time _____ am Lunch to follow at church
November All Saints All Souls Day November _____ Time _____ am Liturgy of the Word	November All Saints All Souls Day November _____ Time _____ am Liturgy of the Word	November All Saints All Souls Day November _____ Time _____ am Liturgy of the Word
December Confessions Will be held in gymnasium 2 priests for confessions December _____ Time _____	December Confessions Will be held in gymnasium 2 priests for confessions December _____ Time _____	December Confessions Will be held in gymnasium 2 priests for confessions December _____ Time _____

December Dec ____ Advent Mass Time ____ am Mass	December Dec ____ Advent Mass Time ____ am Mass	December Dec ____ Advent Mass Time ____ am Mass
January Baptism of Jesus January ____ Time ____ am Liturgy of the word	January Baptism of Jesus January ____ Time ____ am Liturgy of the word	January Baptism of Jesus January ____ Time ____ am Liturgy of the word
February Ash Wednesday February ____ Time ____ am Liturgy or Mass	February Ash Wednesday February ____ Time ____ am Liturgy or Mass	February Ash Wednesday February ____ Time ____ am Liturgy or Mass
March Lent March ____ Time ____ am Liturgy of the Word	March Lent March ____ Time ____ am Liturgy of the Word	March Lent March ____ Time ____ am Liturgy of the Word
April Resurrection April ____ Time ____ am	April Resurrection April ____ Time ____ am	April Resurrection April ____ Time ____ am

May Catholic Education week or Month of Mary Marian Celebration	May Catholic Education week or Month of Mary Marian Celebration	May Catholic Education week or Month of Mary Marian Celebration
May _____	May _____	May _____
Time _____ am Liturgy of the word or Mass	Time _____ am Liturgy of the word or Mass	Time _____ am Liturgy of the word or Mass
June Graduation June _____ Mass at the church at _____ am. Graduation at _____ pm in church hall	June Graduation June _____ Mass at the church at _____ am. Graduation at _____ pm in church hall	June Graduation June _____ Mass at the church at _____ am. Graduation at _____ pm in church hall

Sacraments

First Confession Nov 27th 6pm to 7pm English Parents meeting Oct 1st at 7:00pm Mandatory sessions for students and parents at the church Nov 10th 9am or 11am Nov 17th 9am or 11am	First Confession Nov 27th 6pm to 7pm English Parents meeting Oct 1st at 7:00pm Mandatory sessions for students and parents at the church Nov 10th 9am or 11am Nov 17th 9am or 11am	First Confession Nov 27th 6pm to 7pm English Parents meeting Oct 1st at 7:00pm Mandatory sessions for students and parents at the church Nov 10th 9am or 11am Nov 17th 9am or 11am
First Communion May 31st , 2014 At the 5:00 pm Mass Parent meeting April 9 th 7:00pm Mandatory sessions for students and parents at the church May 11th 9am or 11am May 18th 9am or 11am May 25th 9am or 11am	First Communion May 31st , 2014 At the 5:00 pm Mass Parent meeting April 9 th 7:00pm Mandatory sessions for students and parents at the church May 11th 9am or 11am May 18th 9am or 11am May 25th 9am or 11am	First Communion May 31st , 2014 At the 5:00 pm Mass Parent meeting April 9 th 7:00pm Mandatory sessions for students and parents at the church May 11th 9am or 11am May 18th 9am or 11am May 25th 9am or 11am

Appendix III - Liturgical Planning Sheet - Mass

Please share a completed *Liturgical Planning Sheet* with the celebrating priest one week prior to the Eucharist Celebration.

General

Date: _____ Time: _____ Location: _____

Event/Occasion: _____

Principle Planner: _____

Liturgical Feast or Season (check *Ordo* or check <http://nlo.cccb.ca/index.php/liturgical-calendar> for the current *Liturgical Calendar* for Liturgical Feast or Season and readings of the day):

_____ (If you have questions, please check with your local pastor).

Celebrant: _____

Altar Servers: _____

INTRODUCTORY RITE:

Gathering Hymn: _____

It is good to choose hymns that are known by the faith community. This will encourage all to prayerfully sing.

Lord Have Mercy: _____ Sung or _____ Said

LITURGY OF THE WORD: Please use the readings of the day unless you have talked to the pastor to change the readings.

Choose your reader carefully. Please note: only one reader per reading is needed.

The role of the lector is important: "...the ministry of the reader at Mass is pivotal to the whole liturgical celebration. At stake is the experience of the sacramental presence of the Lord, both in the word and Communion and with one another. Effective proclamation of the word is therefore an intrinsic part of the whole celebration." (Schellman)

Role of the Lay Reader: The Lector or Lay Reader is a minister of the Word. They are called to prepare themselves to proclaim the Word of God at worship. In so doing, they facilitate the hearing of the Word of God by those at the liturgy.

First Reading: _____ Read by: _____

Responsorial Psalm: _____ Sung or Said

[Second Reading]: _____ [Read by]: _____

(No Second Reading during weekday Masses unless there is a special feast being celebrated.)

Gospel Acclamation:

Gospel: _____

General Intercessions (Prayers of the Faithful):

Liturgy is communal and not an individual pursuit. The liturgy should reflect a universal nature. And so we pray:

- A) For the needs of Universal Church
- B) For public authorities and for the salvation of the world
- C) For those oppressed by any need
- D) For the local community

The response to the prayers of the faithful should be simple so that it invites all to be part of the prayer. Our usual dialogue includes:

R: We pray to the Lord

A: Lord hear our prayer.

Prepared by: _____

Response to the Prayers: _____

Read by: _____

LITURGY OF THE EUCHARIST

Preparation of the Altar:

The Offertory Gifts:

Any gift that is brought up to the altar is for the sake of the whole community and is not returned to the person making the offering. The Bread and Wine is offered and is taken, blessed, broken and distributed to the faith community. If there is a collection taken and the money is offered at this time, it is distributed for the sake of the whole community according to need.

This being said, at this time we process with the offering of Bread and Wine.

Offertory Hymn: _____

Gift bearers: _____

Eucharistic Prayer:

Holy, Holy: Sung or Said

Memorial Acclamation: Sung or Said

Great Amen: _____ Sung or _____ Said

Lamb of God: _____ Sung or _____ Said

Eucharistic Ministers: _____

Role of the Extraordinary Minister of Holy Communion:

The Eucharistic Minister is called to aid in the distribution of Holy Communion at Mass and to the sick and homebound.

Extra-Ordinary Ministers of the Eucharist should be properly trained. Those chosen to assist with the distribution of the Eucharist are to be commissioned according to local diocesan guidelines.

Communion Hymn(s): _____

CONCLUDING RITE

Recessional Hymn: _____

Appendix IV - Liturgy Planning Sheet – Liturgy of the Word

Please share a completed *Liturgical Planning Sheet* with the celebrant one week prior to the liturgy.

General

Date: _____ Time: _____ Location: _____

Event/Occasion: _____

Principle Planner: _____

Liturgical Feast or Season (check *Ordo* or check <http://nlo.cccb.ca/index.php/liturgical-calendar> for the current *Liturgical Calendar* for Liturgical Feast or Season and readings of the day):

Celebrant/ Leader: _____

INTRODUCTORY RITE:

NOTE: all music should be appropriate liturgical music. Recorded music can be used here if necessary, live music is ideal.

Gathering Hymn: _____

Opening Prayer: Start the liturgy by acknowledging that we are in the presence of God: "In the name of the Father, and of the Son, and of the Holy Spirit. Amen."

Our prayers follow a You-Who-Do/To-Through pattern:

- The YOU part is how you choose to address and praise God (e.g. Heavenly Father)
- The WHO part names an attribute or action of God (e.g. Most merciful one)
- The DO/TO part offers a petition connected to who you've just said of God and explains why you're asking God for this (e.g. You have shown us great love, we ask that we might share this love in our words and actions)
- The THROUGH part affirms that Jesus is our Way to the Father

LITURGY OF THE WORD

Choose your reader carefully: Please note: only one reader per reading is needed.

The Role of the Lector is important: "...the ministry of the reader at Mass is pivotal to the whole liturgical celebration. At stake is the experience of the sacramental presence of the Lord both in the word and Communion and with one another. Effective proclamation of the word is therefore an intrinsic part of the whole celebration." (Schellman)

Role of the Lay Reader: The Lector or Lay Reader is a minister of the Word. They are called to prepare themselves to proclaim the Word of God at worship. In so doing, they facilitate the hearing of the Word of God by those at the liturgy.

First Reading: _____ Read by: _____

Responsorial Psalm: _____ (Sung or read)

[Second Reading]: _____ [Read by]: _____

(Unless otherwise stated there is no Second Reading. On specific feast days, a second reading is included – cf. *ordo* or liturgical calendar.)

Gospel: _____

Reflection:

Note on Reflection:

This is a time for sincere meditation and sharing of spiritual insights. These insights should be in keeping with the Scriptural, theological, and spiritual teachings and tools of our faith. This is not a time for speeches or announcements. It is a time of prayer reflection. This could also be a time in which a moment of silent prayer is incorporated.

General Intercessions (Prayers of the Faithful):

Liturgy is communal and not an individual pursuit. The liturgy should reflect a universal nature. And so we pray:

- A) For the needs of Universal Church
- B) For public authorities and for the salvation of the world
- C) For those oppressed by any need
- D) For the local community

The response to the prayers of the faithful should be simple so that it invites all to be part of the prayer. Our usual dialogue includes:

R: We pray to the Lord

A: Lord hear our prayer.

Prepared by: _____

Response to the Prayers: _____

Read by: _____

THERE IS NO LITURGY OF THE EUCHARIST

Our Father

Sign of Peace (optional)

CONCLUDING RITE

Closing Prayer

Follow the You-Who-Do/To-Through pattern mentioned above.

Final Blessing: _____

You may say, as you make the sign of the cross: "May Almighty God bless us: In the name of the Father, and of the Son and of the Holy Spirit. Amen."

Announcements by: _____

Recessional Hymn: _____

Appendix V - Lay Readers (Lectors):

Role of the Reader/Lector: The Reader or Lector is a minister of the Word. They are called to prepare themselves to proclaim the Word of God at worship. In so doing, they facilitate the hearing of the Word of God by those at the liturgy.

The Liturgy of the Word is an integral part of sacramental celebrations. To nourish the faith of believers, the signs which accompany the Word of God should be emphasized: the book of the Word (a Lectionary or a book of the Gospels), its veneration (procession, incense, candles), the place of its proclamation (lectern or ambo), its audible and intelligible reading, the minister's homily which extends its proclamation, and the responses of the assembly (acclamations, meditation psalms, litanies, and profession of faith). (CCC #1154)

The power and significance of the biblical word at worship can be glimpsed in the early experience of the Church. During times of persecution, lectors, or readers—whose ministry was to prepare and proclaim the word at worship—were among those local church leaders who were particular targets. The proclamation of Scripture was perceived by the persecuting authorities for what it was—a powerful and galvanizing force for Christian presence and action in the world. (Schellman)

The Role of the Lector is important: "...the ministry of the reader at Mass is pivotal to the whole liturgical celebration. At stake is the experience of the sacramental presence of the Lord, both in the Word and Communion and with one another. Effective proclamation of the Word is therefore an intrinsic part of the whole celebration." (Ibid)

Preparing with Prayer for Mass:

Teachers and/or parents will need to work with those who will proclaim the readings and pay attention to such things as:

- pronunciation assistance;
- sense line format for readings from the lectionary; and,
- tips for effective proclamation.

It is a good habit to pray over the readings. Listen to the words and ask yourself, "What is God's Word saying to me?" So after hearing the Scripture, the class sits silently reflecting on the Word of God asking themselves:

- What words, phrases, images stood out as you read/heard the passage?
- What theme seems to be apparent in the readings?

This exercise can be done during a visit of a pastoral team member.

The reader should practise the reading at home and/or at school as often as necessary so that the proclamation of the Word will be done well during the celebration. Before Mass, the reader should look at the lectionary to ensure he/she knows where the reading is in the book.

Lay Reader/Lector

- Spend some time reading and praying with the passage. We are called to proclaim Scripture not simply read it.
- Dress in a way that is respectful of the ministry.
- Adjust the microphone so that it sits directly in front of your mouth.
- Throughout the Mass note the importance of the role of silence. We are not in a rush and we want all to have a moment to reflect on the prayers and readings of the liturgy.
- After the Collect (Opening Prayer) the reader approaches the ambo (lectern).
- Wait until people are seated and ready to listen to the reading.
- Announce the reading: “A reading from ...”
- Readers proclaim the passage slowly and clearly.
- At the end of the reading: pause, look out to the congregation and say “The Word of the Lord”.
- Pause between the reading and announcing the Responsorial Psalm

Appendix VI - Extraordinary Ministers of Holy Communion:

The Eucharist is "the source and summit of the Christian life. The other sacraments, and indeed all ecclesiastical ministries and works of the apostolate, are bound up with the Eucharist and are oriented toward it. For in the blessed Eucharist is contained the whole spiritual good of the Church, namely Christ himself, our Pasch." (CCC #1324)

What you see...is bread and a cup. This is what your eyes report to you. But your faith has need to be taught that the bread is the Body of Christ, the cup the blood of Christ.... If, then, you wish to understand the Body of Christ, listen to the Apostle as he says to the faithful "You are the body of Christ and His members".... You reply "Amen" to that which you are, and by replying you consent. For you hear "The body of Christ," and you reply "Amen." Be a member of the body of Christ so that your "Amen" may be true.... Be what you see, and receive what you are.

(St. Augustine Bishop of Hippo, Sermon 272)

Role of the Extraordinary Minister of Holy Communion:

The Extraordinary Minister is called to aid in the distribution of Holy Communion at Mass and to the sick and homebound. (Congregation for Divine Worship and the Discipline of the Sacraments, *Redemptionis Sacramentum*, 156)

Preparing with Prayer to be an Extraordinary Minister of Holy Communion:

Some practices that may help us prepare for this ministry might include:

- Daily prayer;
- Regular examination of conscience;
- Participation in the Sacrament of Reconciliation;
- Spending some quiet time before Mass in prayer;
- Seeking the presence of God in others; and,
- Praying for others.

Eucharistic Ministers

- Please report to the readers before the Mass begins
- Please dress in a way that is respectful of the ministry
- At the *sign of peace*, approach the altar
- After the distribution of the Eucharist, place ciborium on the altar

Appendix VII – Guidelines for School Chapels (Diocese of London)

GUIDELINES FOR SCHOOL CHAPELS

One of the joys of a Catholic high school is to have appropriate, worthy space to celebrate the liturgy.

Large Gatherings

Normally when the school community gathers in large numbers to celebrate the liturgy, it would be in the closest parish church.

When that is not possible, an auditorium or gymnasium is converted into a worship space. On these occasions every effort should be made that the liturgical furnishings be appropriate and the ambiance be conducive for communal celebration, allowing for excellent sight lines and participation. A large space may be arranged in such a way that the seating provides a sense of being gathered around the Table of the Word and the Table of the Eucharist.

In order to participate in the community's song, a worship aid may be produced only if appropriate copyright permission has been procured for duplication of texts and music. Overhead projection also requires copyright permission.

A lectionary must be used for the proclamation of the Word.

Sufficient bread and wine should be prepared for the celebration, since the sacred elements that are consumed should be consecrated at that same liturgy.

School Chapels

With the permission of the bishop, high schools may have a designated chapel where smaller groups gather for the celebration of the liturgy, or for devotional prayer.

It should be appointed with beautiful liturgical furnishings and liturgical books. Participation aids for the assembly should be provided. Since the primary purpose of the chapel is to celebrate the liturgy, devotional element should be minimal.

The entrance should be distinctive, drawing attention to be sacred worship space. By diocesan policy the doors must contain a large portion of clear glass.

The primary liturgical furnishings are: an altar table, ambo (lectern), presider's chair, baptismal font, cross with a corpus. Furnishings should be appropriate in size to the worship space.

Movable seating for the assembly is most appropriate.

Regarding the baptismal font: since the sacrament of Baptism will rarely be celebrated in the small chapel, this vessel serves to draw attention to our baptismal spirituality and accordingly should be distinctive.

Required liturgical books:

- Roman Missal (published for use in Canada)
- Lectionary (published for use in Canada)
- Sunday Celebrations of the Word and Hours (a resource for preparing Services of the Word)
- Hymn books or other music resource
- Resources to celebrate Morning Prayer, if this is the custom.

Other requirements: altar candle(s), linens, chalice, communion plate (ciborium), vessels for wine and water, lavabo bowl and towel.

The acoustics of the chapel should be considered. The room should reflect sound allowing for vibrant singing from the assembly. Clarity of the speaking voice, without the use of amplification is ideal. Sufficient space and outlets should be provided for musical instruments.

The warm ambiance of the room could be created with materials other than carpet.

A representation of the patronal saint is appropriate in any art form: painting, stain-glass. It should not, however, dominate the worship space.

The design and artistry of the entrance way, walls and decor should signify the space as welcoming and conductive to both liturgical and devotional prayer, personal and communal.

Reservation of the Blessed Sacrament

The primary reason the Blessed Sacrament is reserved is to extend the Church's celebration of the Eucharist to those unable to be present at the liturgy: the sick, the homebound, the imprisoned and the dying (Viaticum). From this arises the secondary practice of prayer and adoration of the Blessed Sacrament. In our tradition the Eucharist is not celebrated to specifically reserve the sacrament.

The following norms must be observed:

1. The local pastor or the local Episcopal Vicar may give permission for the reservation of the Blessed Sacrament in the school.
2. The diocesan bishop is to be apprised of the decision.
3. The pastor or his delegate must take responsibility for the care of the Blessed Sacrament, and see that these norms are observed.
4. The chapel may not be used for such events as:
 - non-Catholic or non-religious reflection groups
 - peer support sessions
 - drama or music practice (unrelated to the liturgy)
 - gatherings of small groups preparing a presentation for a class, etc.
 - The Ontario Bishops require that a separate space be designated for all other faiths and traditions rather than to create an ecumenical (Christian) space and an inter-faith space.

5. When Eucharist is celebrated in the chapel, the presiding priest will ensure that sufficient bread and wine are consecrated for the number attending, and that an excessive number of hosts not be stored in the tabernacle.
6. The reserved host(s) should be consumed and replaced monthly.
7. For safety reasons the key to the tabernacle should be stored in a place known only to a designated few.
8. In a school the reserved sacrament is present for private devotional prayer. Due to liturgical and pastoral expectations, Exposition of the Blessed Sacrament will not occur without specific permission from the bishop.
9. Should a group be gathered for the celebration of Mass and the priest is unable to be present, a Liturgy of the Word or Liturgy of the Hours will be celebrated with the group, not a communion service, according to diocesan policy. Appropriate members of the school community should be trained to lead this service.

Celebration of Reconciliation

An area of sacramental reconciliation may be provided within the chapel. This may be achieved simply by providing two chairs and a small table with a bible. Diocesan policy ensures that the sacrament will always be celebrated in a space that is open or at least visibly accessible. The school environment provides opportunity to celebrate this sacrament with communal prayer.

Liturgical Spirituality

Catechesis and formation about the liturgical action and function of each liturgical item in the chapel is essential for full, conscious, active participation, particularly for those unfamiliar with the liturgy.

August 2010

Appendix VII – Resources

Assembly of Catholic Bishops of Ontario (formally known as the Ontario Conference of Catholic Bishops).

Fulfilling the Promise. 1993.

<file:///C:/Users/jbezzina/Downloads/Fulfilling%20The%20Promise.pdf>.

Assembly of Catholic Bishops of Ontario, Education Commission (formally known as the Ontario Conference of Catholic Bishops). *Assembly of Catholic Bishops of Ontario Pastoral Letter on Chaplaincy.* 2009.

http://www.cSCO.ca/uploads/2/8/8/1/28819721/pastoral_letter_on_chaplaincy.pdf

Catholic Church. *Catechism of the Catholic Church: Revised in Accordance with the Official Latin Text Promulgated by Pope John Paul II.* Vatican City: Libreria Editrice Vaticana, 1997.

Congregation for Catholic Education. *Lay Catholics in Schools: Witnesses to Faith.* Vatican. 1982.

http://www.vatican.va/roman_curia/congregations/ccatheduc/documents/rc_con_ccathedoc_19821015_lay-catholics_en.html.

Congregation for Catholic Education. *The Catholic School on the Threshold of the Millennium.* Vatican, 1997.

http://www.vatican.va/roman_curia/congregations/ccatheduc/documents/rc_con_ccathedoc_27041998_school2000_en.html.

Congregation for the Clergy. *General Directory of Catechesis.* Vatican. 1997.

Congregation for Divine Worship. *Directory for Masses With Children.* Vatican. 1973.

Congregation for Divine Worship and the Discipline of the Sacraments. *Redemptionis Sacramentum.* 2004

Cummings, Fr. Lloyd. *Fundamental Principles of Catholic Social Teaching.* Reviewed and posted by the Social Affairs Commission of the Assembly of Catholic Bishops of Ontario, 2013.

<http://www.acbo.on.ca/englishdocs/Principles%20of%20Catholic%20Social%20Teaching%20Jan%202013.pdf>.

Development and Peace. *The Principles of Catholic Social Teaching.* (Available at <https://www.devp.org/en/cst>).

Diocese of London. *Criteria for the Administration of the Sacraments of Initiation, First Penance and Marriage.* London, Ontario. 2014. (Downloaded from http://wp.dol.ca/webportal/uploads/14-Sacramental_Guidelines.pdf).

Diocese of London. *Guidelines for School Chapels.* London, Ontario. 2010. (Available from <http://www.forums.dionet.ca/manuals/Shared%20Documents/E.%20Liturgical%20Norms%20and%20Policies/Guidelines%20for%20School%20Chapels%20-%20January%202011.pdf>).

Francis. Message of His Holiness Pope Francis for the 50th World Communications Day: *Communication and Mercy: A Fruitful Encounter.*

https://w2.vatican.va/content/francesco/en/messages/communications/documents/papa-francesco_20160124_messaggio-comunicazioni-sociali.html.

Francis. *Apostolic Exhortation on the Proclamation of the Gospel in Today's World. Evangelii Gaudium.* Vatican. 2013.

http://w2.vatican.va/content/francesco/en/apost_exhortations/documents/papa-francesco_esortazione-ap_20131124_evangelii-gaudium.html.

Institute for Catholic Education. *Ontario Catholic Elementary Curriculum Policy Document for Religious Education, Grades 1-8.* Toronto. 2012. (Downloaded from http://www.catholiccurriculumcorp.org/Units/ReligiousPolicyDocs/Elementary_Rel_Ed_Policy_Document.pdf).

Miller, Michael J. (Archbishop). The Holy See's Teaching on Catholic Schools. Bedford, New Hampshire: Sophia Institute Press. 2006.

Mulligan, James. A Pastor's Journal: Catholic Parishes and Schools Working Together. Toronto: Novalis, 2015. Please note: Fr. Mulligan refers to the "Green Binder", this can be found at http://www.novalis.ca/Message.aspx?msg=msg2_green_binder_en.

National Liturgical Office of the Canadian Conference of Catholic Bishops. *Liturgical Calendar*. <http://nlo.cccb.ca/index.php/liturgical-calendar>.

Ontario Catholic Schools Trustees Association. Bridge Builders. 2013. (Downloaded from <http://www.hwcdsb.ca/board/cpic/?fileID=47982>).

Paul VI. Declaration on Education: *Gravissimum Educationis*. Vatican. 1965.

Schellman, James M. "The Ministry of the Lector" America Magazine, March 2009